



## Assemblée générale

Distr. générale  
XX mai 2022

Français seulement

---

### Conseil des droits de l'homme

#### Cinquantième session

13 juin–8 juillet 2022

Point 2 de l'ordre du jour

#### Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

#### **Exposé écrit\* présenté par Africa Culture Internationale, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[23 mai 2022]

### **CRISE COMORIENNE: TRANSITION DÉMOCRATIQUE**

50th session of the Human Rights council,

Intervention by ACI Human Rights

Titre: CRISE COMORIENNE: TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Programme de renforcement de capacité des organisations de la société civile aux Comore.

Un appel d'un collectif d'ONGs de la société civile pour la libération des prisonniers politiques et la coopération effective du pays avec des procédures spéciales.

---

\* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement. Les vues qui y sont exprimées ne sont pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies ou de ses représentants.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS:

Avant tout d'abord, nous nous réjouissons de la réussite de ce panel en collaboration avec le Club Suisse de la Presse à Genève, la participation de la société civile, de plusieurs invités, du peuple Comorien de sa Diaspora, des journalistes, de plusieurs chaînes de télévisions et de sites internet qui étaient en connexion directe avec le lien mis à disposition par le Club Suisse de Presse durant ce panel. A l'issue de ce panel, plusieurs demandes et souhaits émis par différents orateurs de la Société Civile mais également des différents témoignages des participants du peuple comorien, dont la plus part sont en exil politique en Europe et même en Afrique, d'autre sont des réfugiés en France vue la situation qui sévit aux Comores ces dernières années.

1. Nous rappelons que notre conviction profonde selon laquelle la solution pacifique des conflits est la seule façon d'assurer la paix et la sécurité dans le monde;

2. Nous considérons également que les conflits armés créent des cycles sans fin de violence, de destruction et de mortalité et qu'ils nous appauvrissent spirituellement, politiquement, sociologiquement, écologiquement et économiquement;

3. Nous considérons que les conflits armés détruisent la vie familiale, jettent des communautés entières en exil et transforment les enfants en orphelins;

4. Considérons que les énormes ressources économiques consacrées à l'industrie de la guerre pourraient être utilisées pour éliminer la pauvreté dans le monde;

5. Nous exhortons le Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies, toute la société civile, les institutions Internationales et gouvernementales à condamner les faits de torture, la persécution, assassinats politiques commis par les militaires, le traitement inhumain et humiliant des prisonniers politiques, et faciliter in fine le dialogue inclusif pour une transition démocratique dans l'unité et la paix dans l'Union des Comores

« Si les dirigeants n'écoutent pas leurs peuples, ils les entendront dans les rues, sur les places, ou, comme nous le voyons trop souvent, sur les champs de bataille. Il existe un

meilleur moyen. Davantage de participation. Davantage de démocratie. Davantage de contacts et d'ouverture. En d'autres termes : un champ d'action maximum pour la société civile. »

Remarques de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, lors de l'événement de haut niveau sur le soutien de la société civile, 23 septembre 2013

Le rapport rendu par Mr Nils Melzer, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur la torture, qu'il avait effectué une visite à l'Union des Comores du 12 au 17 juin 2019 dans le but d'évaluer l'évolution de la situation et déterminer les problèmes concernant l'interdiction de la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradant.

Tout d'abord nous tenons à féliciter le peuple Comorien à l'occasion de sa fête de l'indépendance commémorée devant le Palais des Nations Unies à Genève, tout en lui souhaitant le meilleur.

En ce qui concerne ce Panel, nous croyons que la crise qu'a vécu l'Archipel Comorien n'est pas une situation d'anarchie malgré son aspect triste parfois violent, c'est plutôt une phase de gestation qui mènera inéluctablement à une vraie démocratie, on peut dire que c'est un phénomène de démocratisation qui pourra aboutir à un État de Droit .

Oui c'est vrai que dès le lendemain de son indépendance l'Union des Comores a vécu dans une situation d'instabilité politique marquée par les coups d'Etats, les assassinats, l'ascension au pouvoir à l'aide des mercenaires œuvrant pour le propre compte de l'ancien colonisateur, la tentative de succession des deux îles, les écarts socio-économiques entre les classes populaires et la bourgeoisie détentrice du pouvoir traduits par le flux migratoire vers la Mayote et l'Occident... Bref une période durant laquelle se sont succédés des régimes qualifiés de non démocratiques .

Et bien cette crise a fait souffrir le peuple comorien qui a enduré des amertumes et des violations flagrantes des droits de l'homme traduites par des allégations de recours à la force excessive, de torture et de mauvais traitements et des peines d'emprisonnement sans motifs valables, et pour des raisons purement politique.

Ces pratiques faisant appel à la détention arbitraire, la torture, les violences corporelles, les atteintes au droit de la vie du fait notamment de l'usage disproportionné de la force et l'exil forcé.

Dans le cadre de ces attributions, l'État doit assurer plusieurs missions parmi lesquelles :

- Etablir la nature et l'ampleur des violations graves des droits de l'homme commises par le passé, examiner dans leur contexte et à la lumière des

normes et valeurs des droits de l'homme ainsi que des principes de la démocratie et de l'Etat de droit, et ce par l'investigation, le recueil d'informations, la consultation d'archives officielles et la collecte auprès de toute partie, d'informations et de données utiles à la révélation de la vérité;

- Poursuivre les recherches sur les cas d'exil forcé dont le sort demeure inconnu, déployer tous les efforts pour enquêter sur les faits non encore élucidés, révéler le sort réservé aux personnes disparues et proposer les mesures adéquates pour les cas dont le décès est établi;

- Déterminer les responsabilités des organes de l'Etat ou de toute autre partie dans les violations et faits objets d'investigations;

- Indemniser pour les préjudices matériels et moraux subis par les victimes ou leurs ayants droit et ce, en poursuivant l'action de l'ancienne Instance d'arbitrage indépendante chargée de l'indemnisation;

- Elaborer un rapport en tant que document officiel énonçant les conclusions des enquêtes, investigations et analyses effectuées aux sujets des violations et de leurs contextes, et formuler des recommandations portant des propositions de mesures destinées à préserver la mémoire et garantir la non répétition des violations, remédier aux effets des violations et restaurer la confiance dans la primauté de la loi, et le respect des droits de l'homme;

C'est une phase de réconciliation qui pourra permettre aux Comores une transition démocratique caractérisée par le développement d'une culture de dialogue, le renforcement de l'édification de l'Etat de droit et l'enracinement des valeurs, de la culture de citoyenneté et des droits humains.

Une démocratie qui doit créer une dynamique traduite par des réformes législatives importantes, à commencer par les dispositions organisant les libertés publiques. Ces mutations et réformes doivent contribuer à une large prise de conscience quant à l'importance de la participation des citoyens dans la gestion des affaires publiques, le renforcement des libertés d'expression d'association et de réunion.

Grâce à ces évolutions politiques et institutionnelles également, le débat national sur les droits de l'Homme connaîtra un progrès remarquable même au niveau intellectuel.

Ainsi pour les Comores, il est temps de comprendre que la transition démocratique n'est pas un choix d'une élite politique, mais plutôt un engagement envers le peuple comorien.

Dans le même contexte, la transition démocratique au Comores devrait passer par une réconciliation nationale qui doit être un produit purement Comorien et comprendre tous les acteurs et toutes les forces de la société (partis politiques ,intellectuels, Société Civile, victimes, institutions Etatiques...)

car la réussite de cette phase conditionnera l'avenir des Comores et garantira le renforcement des acquis démocratiques et le dépassement de la violence...

En harmonie avec ces recommandations à la réconciliation nationale nous exhortons les Comores à inscrire son action dans le cadre des organisations internationales et ratifier des pactes et traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme notamment le pacte international relatif aux droits civils et politiques; le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels; la convention internationale contre la torture la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la convention relative aux droits de l'enfant; la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. En plus l'Etat Comorien doit accorder une place éminente aux dispositions juridiques internationales relatives aux droits de l'homme dans les composantes du système juridique comorien.

En conclusion, nous lançons un appel à Son Excellence

Monsieur le Président de la République Comorien le Colonel AZALI ASSOUMANI nous réclamons la libération des prisonniers et détenus pour des raisons politiques et prendre l'initiative de se lancer dans un vrai dialogue fait par le peuple et destiné à son bien-être et à sa prospérité dans le cadre d'une démocratie nationale, institutionnelle et un Etat de Droit.

Merci de votre attention

Mr DIANKO Lamine  
ACI HUMAN RIGHTS  
[www.acihumanrights.org](http://www.acihumanrights.org)

Appel d'un collectif d'ONGs de la société civile.

---